

CDE 36- AG du 15/12/2023

Rapport d'activités 2023 tourisme équestre et prévision 2024

Les actions du tourisme équestre à l'échelle du CDE 36 porte sur deux volets :

- la poursuite de la mise en place de la **Route Européenne d'Artagnan** sur le département de l'Indre,
- la structuration et la valorisation d'une **offre de randonnée équestre départementale**

Route Européenne d'Artagnan

Ce qui a été fait en 2023

- ***En termes de communication***

Au nord de l'Indre, le CDE 36 a participé au côté du CRE Centre Val de Loire, de la ville de Valençay et du Conseil Départemental à l'inauguration de l'itinéraire dans le nord de l'Indre le 10 septembre dernier au château de Valençay. A cette occasion, plusieurs animations étaient proposées : spectacles équestres sur la thématique de d'Artagnan, 2 parcours de randonnée au départ du château, des promenades en attelage dans le parc du château, des baptêmes à poney, des démonstrations d'escrime. Plusieurs stands proposaient de la restauration sur place et des stands d'exposants (artisans et producteurs) étaient également présents. Cette manifestation a été l'occasion aussi de célébrer les 60 ans du tourisme équestre en France.

Environ 2000 personnes ont assisté à l'événement dont une cinquantaine de cavaliers randonneurs.

En parallèle, le travail de communication via notamment les sites internet se poursuit (Berry province, PNR Brenne dans la partie itinérance de la Brenne à cheval, le CRE). Il est cependant à noter le problème de référencement du tracé du 36 sur le site de l'AREA (Association Route Européenne d'Artagnan).

- ***En termes de structuration***

Cette structuration concerne les quatre territoires traversés par l'itinéraire : le pays de Valençay, le pays castelroussin, le Parc naturel régional de la Brenne et deux communes hors Parc de la Communauté de communes marche occitane val d'Anglin.

L'itinéraire a été modifié sur la partie nord à Valençay pour éviter un tronçon de route jugée trop risqué et des aménagements ont été lancés que ce soit pour faciliter le passage d'attelage sur une commune ou sécuriser le passage des chevaux le long des routes avec le concours du service voirie du département . Par ailleurs, la plupart des communes concernées ont réceptionné les matériaux pour pouvoir monter les barres d'attache. Ces investissements sont pris en charge par les collectivités locales.

Le travail sur une signalétique type en complément du balisage peinture a commencé. Un modèle de flèche est arrêté et les maquettes sont en cours de validation. Cette signalétique est possible grâce au financement par les collectivités : le Parc naturel régional de la Brenne sur son territoire via le Contrat Régional de Solidarité Territorial (subvention de la région Centre Val de Loire) avec un

complément de financement par les Communautés de Communes ou directement par les communes sur les autres territoires).

L'événement à Valençay a permis de prendre contact avec plusieurs hébergements sur cette partie du département susceptibles d'être référencés pour accueillir cavaliers, meneurs et chevaux ainsi que les randonneurs cyclistes et pédestres. Le problème réside toujours dans la difficulté à trouver des hébergements pouvant accueillir à la nuitée.

Enfin, des contacts ont été pris avec une collectivité voisine (la communauté d'agglomération de Châtelleraut intégrant notamment La Roche Posay et Angles-sur-Anglin) et une guide équestre, pour étudier des liaisons transversales ouest/est entre la route européenne d'Artagnan du 36 et celle du 86 en cours de construction. Ces liaisons permettront à terme la mise en place de boucles sur plusieurs jours et ainsi aboutir à la création de séjours équestres. Le CDE 37 est demandeur aussi de liaisons entre nos territoires.

Ce qu'il reste à faire en 2024

- Faire installer les barres d'attache sur les différents sites répertoriés,
- Faire réaliser et faire poser la signalétique directionnelle,
- Trouver des solutions pour les problèmes d'accueil en hébergement à la nuitée,
- Lancer les audits en lien avec les territoires, les offices de tourisme et le CRE des hébergements susceptibles d'être référencés « Hébergements route Européenne d'Artagnan » ou « site route Européenne d'Artagnan »,
- Poursuivre la valorisation de l'itinéraire (référencement sur les sites internet, lancement du travail de rédaction sur un carnet de voyage de d'Artagnan traversant l'Indre).

Tout ce travail sera mené en lien très fort avec les collectivités locales et les acteurs du territoire qui de près ou de loin s'intéressent à cet itinéraire.

Structuration et valorisation d'une offre de randonnée équestre à l'échelle du département (en plus de la Route Européenne d'Artagnan)

Au début de l'été, un questionnaire sur le tourisme a été envoyé via la FFE à l'ensemble des structures équestres du département pour identifier et référencer les structures proposant des activités de tourisme équestre souhaitant être promu via le CDE 36 et le CRE. Une relance a été faite en septembre/octobre. A ce jour, 4 structures ont répondu et se retrouveront dans un tableau dans la partie tourisme équestre sous la rubrique structures organisatrices.

Pour que cette démarche soit porteuse, il faut qu'il y ait plus de structures impliquées. L'appel est donc relancé pour savoir quelles sont les structures qui veulent être référencées sur cette thématique. A partir de ces structures, il sera possible également de mettre en avant des itinéraires de tourisme équestre. Là encore, des contacts pourront être pris avec des collectivités souhaitant s'impliquer dans ce projet.

Pour mémoire, voici les thématiques abordées par le questionnaire pour mettre en valeur les structures équestres :

- structures proposant des balades de 1h à 2 h,
- structures proposant des balades à la demi-journée et à la journée,

- structures proposant des randonnées sur plusieurs jours,
- structures proposant de l'hébergement

L'objectif à terme est toujours de promouvoir des offres de tourisme équestre dans le Berry à l'échelle du CRE Centre Val de Loire.

Pour engager cette dynamique, il est proposé d'organiser en **2024 un séminaire sur la thématique du tourisme équestre** qui réunisse différents acteurs : des centres équestres, des hébergeurs touristiques pouvant accueillir cavaliers, chevaux et meneurs, des offices de tourisme, des collectivités, des associations engagées dans le tourisme équestre.....Il serait intéressant aussi d'y associer les Comités de Randonnée Pédestre, Comité de cyclo-tourisme, VTT et gravel partageant les mêmes problématiques que le tourisme équestre sans oublier bien sûr les représentants des autres CDE et CDTE voisins, du CRE et de la FFE.

Enfin, nous terminons sur la même note que l'année dernière : le site du CDE met régulièrement en ligne les numéros de **l'Estafette**. Profitez-en !